

Conférence de presse
donnée à Moutier le 25 février
1997. à l'occasion du
lancement de la pétition "*La
roue tourne*" par le Groupe
Bélier

«Ils sont venus avec leur cadence et leur
salive
Baver dans nos livres et dans nos
siècles.»

[Alexandre Voisard,
Ode au pays qui ne veut pas mourir]

Gouvernement jurassien : “déni de culture” ou lâcheté politique ?

1. Avis de recherche

Le 12 octobre de l'année passée, le Groupe Bélier remettait aux autorités de St-Brais la roue en bois de l'ancienne scierie de Bollement (St-Brais) et concluait ainsi son action "La roue tourne". L'objet remis, qui se révèle être une belle pièce du patrimoine historique jurassien, a eu ces deux dernières décennies un parcours digne des grandes chasses aux trésors. Le Bieler Tagblatt, journal seelandais, menant son enquête, confirmait aussitôt les affirmations de notre mouvement.¹ La roue de Bollement avait été volée en 1972 au cours d'un exercice militaire et sous le couvert du DMF, puis vendue à bon prix à la Banque cantonale de Berne (BCBE), filiale de Longeau. Dès 1973, elle a trôné à la devanture de la banque jusqu'à ce fameux et bel après-midi d'automne où la jeunesse jurassienne vint la reprendre sous le regard ahuri des badauds et à la barbe de la police.

Il faut savoir que cette roue était bien présente encore dans les mémoires des gens de St-Brais et de ceux qui à l'époque connaissaient l'objet. Ils en regrettaient amèrement sa disparition : on avait dépouillé une partie d'eux-mêmes et il ne leur restait que des souvenirs d'enfance car bien souvent ils avaient folâtré aux alentours de l'ancienne scierie.² De plus, à l'époque, le vol de la roue ne passa pas inaperçu. De mémoire d'anciens militants, une action avait été entreprise pour la récupérer. Mais l'armée suisse gardait trop bien son larcin et ce fut l'échec. Partie reportée car après de longues années de recherches nos fins limiers retrouvaient la roue et le Groupe Bélier pouvait mettre fin à la "séquestration". Ce n'est donc pas étonnant que son retour fut une surprise bien agréable aux gens de St-Brais. Notre action fut au village, et on peut même affirmer dans la population jurassienne en général, très bien accueillie.

2. A qui appartient la roue ?

Dans un tract distribué lors de l'action, à Longeau, nous affirmions sans hésiter que la roue faisait partie de notre patrimoine historique et que nous reprenions ce qui nous appartenait. Les quelques passants qui lurent le papillon n'en crurent naturellement pas un mot. Or, de notre côté, nous étions sûrs que la roue qui ornait la BCBE était bel et bien celle qui fut volée à Bollement. Ce qui du coup légitimait l'action. La banque aussitôt fit valoir ce qu'elle croit encore aujourd'hui ses droits. Qu'en est-il exactement ?

La banque a certainement acheté la roue aux voleurs. Elle n'a conservé cependant aucun justificatif de la transaction. Selon l'enquête du Bieler Tagblatt, un des ravisseurs l'aurait vendu pour quelque 12'000.— francs. Il saute aux yeux que la banque s'est fait avoir. Elle a acheté un objet à quelqu'un qui n'avait aucun droit sur lui. Elle ne peut donc aujourd'hui prétendre en être la légitime propriétaire. Nous devons donc remonter la chaîne.

La roue a été volée par deux militaires lors d'un exercice. L'armée avait en effet comme mission de démolir la vieille scierie de Bollement qui tombait en ruine et de nettoyer le site à l'époque propriété du Canton de Berne. Cette roue qui était manifestement l'objet de valeur du lieu et devait de fait naturellement être conservée, aurait dû rester d'office à l'État bernois. Elle aurait été ainsi classée comme élément du patrimoine historique jurassien. Lors du partage des biens, les Excellences de Berne auraient dû la rendre comme Elles ont d'ailleurs cédé le site de Bollement à la République et Canton du Jura.

Sans conteste, la roue est un élément du patrimoine historique jurassien. Sous ce point de vue, il est plus que légitime qu'elle appartienne à la communauté jurassienne et qu'elle demeure en sol jurassien. D'autre part, en ayant à l'esprit le partage des biens, la République et Canton du Jura aurait dû en devenir la propriétaire. Voilà l'argument-clef. Il s'agit de négocier son retour avec le Canton de Berne. Ce qui, eu égard à ce qui précède, ne devrait pas poser de problèmes. La banque, quant à elle, n'a plus que les yeux pour pleurer, mais n'a-t-elle pas d'autres soucis actuellement ?

3. A quoi sert le Gouvernement jurassien ?

Sitôt son action menée, le Groupe Bélier écrit au Gouvernement jurassien de bien vouloir au plus vite se charger du dossier. Car, d'une part, l'objet en vaut la peine. Selon les experts, en effet, il semble que certaines parties de la roue datent de quelques centaines d'années et ont été élaborées à la main selon des techniques remontant au Moyen Age.³ Il n'est d'ailleurs pas étonnant que la banque y tienne beaucoup. Sans hésitation, on peut donc classer la roue comme élément du patrimoine. Cela n'a pas encore été fait et devrait l'être au plus tôt.

Car, d'autre part, il était clair que l'opération "*La roue tourne*" du Groupe Bélier allait susciter des actions en justice. Or, en l'occurrence, si le Groupe Bélier a rapatrié un objet du patrimoine de manière plus ou moins musclée, il ne doit pas à lui seul en assumer toutes les conséquences. Il s'agit d'un bien commun, relevant de notre histoire, qui doit susciter de la part des collectivités et des associations locales et cantonales ainsi que des citoyennes et citoyens l'intérêt qu'il mérite. Le peuple jurassien ne s'y est pas trompé puisque de part et d'autre du Jura, nous avons enregistré à la suite de notre action un soutien spontané. Il serait par conséquent plus que naturel que les autorités jurassiennes s'inquiètent des suites judiciaires que des militants vont devoir affronter pour avoir défendu le patrimoine jurassien.

Car, enfin, si la roue a été remise immédiatement aux autorités de St-Brais, elle n'est pour l'heure pas accessible. Il serait souhaitable que dans les plus brefs délais, l'on puisse l'admirer sans restriction dans un endroit adéquat. Une place prévue à cet effet à St-Brais serait la bienvenue. Mais à défaut de régulariser la situation, il n'est pas question à plus ou moins long terme d'en envisager la chose. Il serait fort regrettable que la roue en subisse les conséquences.

Nous avons donc toutes les bonnes raisons de nous adresser sans délai à l'autorité cantonale. Après une seconde lettre, le Gouvernement jurassien daigna enfin nous répondre. Sa lettre vaut son pesant d'or. Elle tient en une ligne, sans la moindre considération de la valeur de l'objet, tant au regard de l'histoire que de celui de notre patrimoine : "*Par la présente, il [le Gouvernement jurassien] vous informe qu'il n'entre pas en matière sur votre requête*". Comment interpréter cela ?

Sans aucun doute, la roue fait partie du patrimoine historique jurassien. En refusant de s'occuper de l'affaire, le Gouvernement jurassien fait preuve d'une bien piètre image en matière de culture et de patrimoine. C'est tout simplement le mépris le plus total de ce qui fit notre histoire. Pour un exécutif qui tire sa légitimité des luttes de libération et en particulier de notre passé plus que millénaire, voilà bien une sombre opinion qu'il donne de lui-même. Lorsque la culture est en jeu, il n'y a pas à transiger : le Gouvernement jurassien a failli !

Ensuite, si le Gouvernement jurassien ne peut pas admettre l'action "illégal" du Groupe Bélier, il peut et doit même en admettre toute la légitimité. Car de fait, le Groupe Bélier n'a rien volé. Au contraire, on devrait lui savoir gré d'avoir retrouvé et rapatrié cette roue. De surcroît, en l'ayant remise immédiatement aux autorités municipales de St-Brais, il montre qu'il entend bien que celle-ci soit mise en valeur au profit de toute la communauté jurassienne ainsi que du public en général.

En fait, s'il n'y avait qu'un aspect culturel à l'action du Groupe Bélier, le Gouvernement jurassien aurait certainement agi différemment. Mais voilà, le rapatriement de la roue de Bollement est plus que cela : un acte hautement symbolique à forte portée politique. Et c'est là que le bât blesse ! En effet, le Groupe Bélier n'a de cesse de lutter pour l'affranchissement de la patrie

jurassienne. Il mène sa propre politique en adaptant ses moyens de lutte aux circonstances. Secouer l'opinion et faire trembler les pouvoirs. On sait que cela porte ses fruits et nous continuerons toujours ainsi. La sauvegarde d'éléments de notre patrimoine fait pleinement partie de notre combat. L'action du Groupe Bélier, en agressant la BCBE et par elle les autorités bernoises, s'attaque au cœur du problème : l'Ours doit lâcher prise, il doit rendre ce qu'il a volé. Une fois encore nous crions justice et notre cri dérange. Il déchire ce silence hypocrite qu'on nous impose de peur de blesser certaines susceptibilités, de peur de rompre un hypothétique dialogue de sourds. L'action du Groupe Bélier, en remettant sur le tapis le partage des biens, ranime le conflit entre l'État jurassien et le Canton de Berne. À l'heure de l'Accord du 25 mars et du doux ronronnement de l'Assemblée interjurassienne, l'exécutif jurassien n'est pas prêt à se relancer dans cette bagarre. L'État de combat est de la rhétorique ancienne. Au profit d'une tranquillité toute relative, il abandonne donc les fondements mêmes de sa légitimité. Une fois encore les ministres jurassiens déçoivent profondément : sans âme et sans idéal, que sont-ils ? Laisserons-nous-les aux seules affaires courantes qu'ils gèrent vaille que vaille ?

4. Le réveil du peuple jurassien

1947 est le réveil du Peuple jurassien. Un demi-siècle de combats. De grandes réalisations, mais aussi de profondes déceptions. Des militants sont morts au terme d'une vie riche d'un idéal sans faille. D'autres simplement nous ont quitté, las de trop de luttes, démotivés. Et d'autres gens n'ont tout bonnement rien connu de toutes ces batailles. Mais ce peuple qui a vibré pour une indépendance à conquérir ne fait pas défaut. On le sent engourdi. Faisons-lui confiance. Passé les petites préoccupations quotidiennes, il reviendra aux choses essentielles : la liberté. Tout repartira de la base. Comme aux chaudes années, c'est l'élan populaire qui dictera la marche à suivre. Ainsi, forts de cette conviction, face à l'obscurantisme des autorités jurassiennes, nous avons senti la nécessité de nous adresser au Peuple jurassien ainsi qu'à ses élus, les parlementaires. Nous lancerons début mars une pétition à l'adresse du Gouvernement jurassien. Les signatures collectées, à l'instar de celles de l'initiative UNIR, seront la marque indélébile d'un peuple pour qui et son passé, et son histoire, et son indépendance, seront toujours les éléments essentiels de son existence. 1997 : le second réveil du Peuple jurassien, peuple libre !

5. La roue tourne

La pétition qui sera lancée le 1er mars prochain, est intitulée également "*La roue tourne*".⁴ D'une part, nous entendons montrer qu'il s'agit de la suite de l'opération menée à Longeau. Le Bélier va jusqu'au bout. Son action n'était pas gratuite ou destinée à ne faire parler que du mouvement et de la cause jurassienne. Les mauvaises langues pourraient le prétendre. Mais il s'agit de bien plus que cela. Une fois encore, nous allons à l'essentiel. L'unité du

Peuple jurassien est dans sa culture, son passé, son patrimoine. Cette évidence doit être rappelée. D'autre part, "La roue tourne", en référence bien sûr à celle de Bollement, mais aussi à la grande roue de la fortune ou de la vie. Après les dures années d'errance, d'attentes déçues, il est temps de reprendre l'initiative du combat. Il est temps aussi que Jurassiens du Nord et du Sud s'unissent pour la défense commune de leurs intérêts. Rien n'est impossible. Pour Bollement, la roue a tourné. La voici à nouveau chez elle, au coeur du Jura !

Par un petit préambule d'introduction, la pétition rappelle quelques faits et la nécessité d'interpeller le Gouvernement jurassien. Puis vient le texte proprement dit et une liste de personnalités qui le recommandent. Nous l'avons libellée de la manière suivante :

«Soucieux de préserver et de maintenir dans la République et Canton du Jura un élément de valeur du patrimoine historique jurassien, les soussignés, par voie de pétition, demandent instamment au Gouvernement jurassien qu'il entreprenne toutes les démarches utiles pour

— classer la roue de Bollement comme élément du patrimoine historique jurassien;

— régulariser la situation juridique.»

Il s'agit de fait de la requête adressée à l'exécutif jurassien en octobre dernier.

Nous avons tenu à ce que des personnalités jurassiennes de tous milieux et toutes appartenances politiques, tant du Nord que du Sud, soutiennent la pétition et en recommandent la signature. Nous avons pour ce faire élaboré une liste sans avoir l'ambition d'être exhaustifs ni de vouloir contacter systématiquement tous les partis politiques ou associations diverses. Nos démarches se sont avérées fructueuses puisque nous avons acquis spontanément le soutien de la majeure partie des personnes sollicitées. Cela laisse présager d'un bon accueil de la part de la population. Nous espérons que la classe politique jurassienne et les milieux culturels réagiront également positivement. D'ailleurs, les grandes associations jurassiennes — Pro Jura, la Société jurassienne d'émulation, l'ASPRUJ, etc. — ont été très intéressées par l'affaire ne pouvant cependant pas s'investir — et on le comprend aisément — dans quelque chose d'aussi politique.

6. À l'affiche

N'en déplaise à d'aucuns, le retour de la roue de Bollement est un événement qui fera date. Car, qu'on se le dise, quoiqu'il puisse advenir de la pétition que nous déposerons dans quelques mois, la roue ne quittera plus le Jura. L'affaire pourra s'éterniser, tant pis, le temps nous rendra justice. Un nouvel épisode de la Question jurassienne est entamé. Nous le saluons en

accompagnant le lancement de la pétition d'un tirage d'une grande affiche au dessin évocateur.

Dès le début mars, nous distribuerons à nos sections des pétitions en suffisance. D'anciens militants nous ont déjà offert leurs services. Nous profiterons éventuellement des votations fédérales du mois de juin prochain. Mais notre campagne ne s'éternisera pas. Nous y mettrons terme pour la fin juin. Notre objectif est de récolter bien entendu le maximum de signatures dans ce court laps de temps : 2000, 5000, 10000, nous verrons bien de quoi vibre encore le Peuple jurassien.

Dès aujourd'hui, nous sensibiliserons l'ensemble de la classe politique ainsi que les grandes associations à l'importance de la pétition, en leur fournissant un dossier complet à ce sujet. Nous avons pris connaissance, en outre, que le Parlement jurassien, suite à une récente interpellation écrite d'un député peut débattre de la chose. La température sera donnée et nous agirons en conséquence.

7. L'animal blessé

On sait qu'un animal blessé est d'autant plus dangereux. Un samedi après-midi, la roue a tourné subitement très vite et l'Ours s'est fait reprendre son butin sans qu'il n'ait pu ni sortir la moindre griffe, ni grogner un tantinet. Le pachyderme a été ridiculisé sur son propre sol. Le voilà qui se ressaisit et comme à son habitude, tout en finesse, sort l'artillerie lourde : plaintes pénales, police scientifique aux aguets, juges jouisseurs, c'est l'heure des repréailles. Des militants jurassiens sont déjà poursuivis et devront, comble de l'histoire, répondre de vol ! De chaudes bagarres en perspectives qui ne vont, en tout cas pas, calmer la situation. Pour répondre aux frais énormes en avocats, amendes et condamnations, que subiront ces défenseurs du patrimoine jurassien, nous avons décidé de créer un fonds de soutien aux frais juridiques en rouvrant le compte "Justice et Solidarité", CCP 25 — 8572 — 3, qui avait servi, il y a quelques années à l'affaire Pascal Hêche. Nous escomptons de la part des Jurassiennes et Jurassiens un bon élan de générosité.

8. La morale de l'histoire

Tout prochainement, nous serons fixés sur les attentes des Jurassiennes et Jurassiens. Seront-ils indifférents ou exprimeront-ils clairement que le patrimoine est chose d'importance ? Bien qu'une pétition soit de peu de poids dans les prises de décision de nos instances politiques, sa valeur symbolique est indéniable. Une chose demeure : le Gouvernement jurassien devra confirmer ou revoir sa position. Tout est ouvert si bien qu'il pourrait même, le cas échéant, se prévaloir d'une pétition, à l'instar des Excellences de Berne suite au Rapport Widmer, s'il entendait régulariser l'affaire de la roue de Bollement. Nous saurons vite de quoi nos ministres sont faits.

En cette année du cinquantième anniversaire du réveil du Peuple jurassien, on parle d'un rapprochement entre le Gouvernement jurassien et le mouvement autonomiste. Certaines langues ont déjà susurré que les ministres défileraient à la Fête du Peuple jurassien. Tout dépend...

Groupe Bélier

-
- ¹ Cf. Bieler Tagblatt, Montag, 14. Oktober, Dienstag, 15. Oktober, Mittwoch, 16. Oktober, 1996.
 - ² Une très intéressante "histoire du moulin de Bolleman", écrite par E. Gigon et publiée dans Le Pays, 30 octobre 1972 et dans Le Franc-Montagnard, 10–11 novembre 1972, retrace l'historique des moulins de Bollement. En parlant de la scierie (et moulin) démolie par l'armée, une personnalité jurassienne bien connue alors, le Dr Rossel de Tramelan — qui avait d'ailleurs lui-même racheté l'un des anciens moulins, disait : *«le moulin a été anéanti aveuglément sans qu'on ait même songé à faire un inventaire de ce qui aurait pu être sauvé. L'installation du moulin (4 meules à grain, 2 meules de ribe très rares, le rouet de bois, une pièce de musée, le mécanisme en fer) aurait pu être conservé dans un local réduit. De tout ce patrimoine jurassien il ne restera que la roue à eau, étant en fer, elle n'a pas brûlé. Elle provient de la scierie des Pommerats. C'est la famille Crétin qui, en 1921 ou 1922 l'a transportée à Bolleman pour remplacer la roue de bois.»*
 - ³ Cf. Bieler Tagblatt, 7. September, 1973 :